



Plan des terrains urbains de la capitale et examen de la Politique sur les promenades

Rapport de consultation publique

Points saillants

En mars 2014, la Commission de la capitale nationale (CCN) a procédé à des consultations publiques sur le Plan des terrains urbains de la capitale et la Politique sur les promenades, afin d'entendre ce que les gens avaient à dire sur les terrains urbains et les promenades de notre capitale nationale. Voici quelques points saillants de ces consultations :

- Un comité consultatif public s'est réuni pour apporter une contribution de haut niveau.
- Deux ateliers ont été organisés avec des membres du public à Ottawa et à Gatineau. Une centaine de personnes y ont participé.
- Le questionnaire en ligne a suscité plus de 600 réponses.
- Plus de 1 400 commentaires ont été formulés.
- Six mémoires proviennent de groupes d'intérêts et d'associations communautaires.
- Les membres du public ont envoyé 14 mémoires par courriel.

Les 10 principaux commentaires

1. Conservez la verdure et ajoutez des espaces verts.
2. Animez les espaces et ayez des activités toute l'année.
3. Construisez des installations (toilettes, fontaines, aires de mise à l'eau, restaurants, etc.)
4. Collaborez avec les collectivités.
5. Incluez la conservation du patrimoine.
6. Intégrez les secteurs d'emploi fédéraux dans leurs environs.
7. Continuez de consulter... mais dans un langage clair et simple!
8. Donnez accès au secteur riverain.
9. Pensez aux piétons et aux cyclistes toute l'année.
10. Collaborez avec les villes.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants.....	2
I. Plan des terrains de la capitale et examen de la Politique sur les promenades.....	5
II. Processus de consultation.....	6
III. Terrains urbains de la capitale : énoncé de vision	7
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	7
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	7
COURRIELS DU PUBLIC.....	8
RÉPONSE DE LA CCN.....	8
IV. Concept de planification : rôles et objectifs	9
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	10
COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	10
COURRIELS DU PUBLIC.....	12
RÉPONSE DE LA CCN.....	12
V. Efforts de mise en valeur de la capitale	13
RÉPONSE DE LA CCN.....	13
VI. Concept de planification : politiques générales.....	14
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	14
COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	14
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	15
COURRIELS DU PUBLIC.....	15
RÉPONSE DE LA CCN.....	16
VII. Domaine de la capitale	16
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	16
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	17
RÉPONSE DE LA CCN.....	17
VIII. Affectations du sol	18
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	18
COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	18
COURRIELS DU PUBLIC.....	22
RÉPONSE DE LA CCN.....	23
IX. Politique sur les promenades : vision.....	23
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	23

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	24
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	25
COURRIELS DU PUBLIC.....	26
RÉPONSE DE LA CCN.....	27
X. Politique sur les promenades : orientations et lignes directrices.....	27
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS	27
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	28
COURRIELS DU PUBLIC.....	29
RÉPONSE DE LA CCN.....	29
XI. Politique sur les promenades : catégories et caractéristiques.....	29
COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS.....	29
COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	30
MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS	31
COURRIELS DU PUBLIC.....	31
RÉPONSE DE LA CCN.....	31
Prochaines étapes.....	32
Conclusion	32
Annexe A : Membres du Comité consultatif public.....	33
Annexe B : Notes de la réunion du Comité consultatif public du 19 mars 2014.....	34
Date et lieu :.....	34
Résumé des mesures à prendre.....	34
Objectifs de la réunion	34
Résumé des discussions.....	34
Ajournement.....	35
Annexe C : Publicités.....	36
Annexe D : Invitation à la base de données	39
Annexe E : Invitation aux médias et couverture de presse.....	41

I. Plan des terrains de la capitale et examen de la Politique sur les promenades

La Commission de la capitale nationale (CCN) a élaboré le **Plan des terrains urbains de la capitale**, qui guidera les activités d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la capitale, ainsi que les décisions de la CCN et du gouvernement fédéral au sujet de ces terrains. L'examen de la **Politique sur les promenades** (1984) est également en cours. Cette politique vise à reconnaître l'évolution des promenades, leurs qualités distinctives et leur rôle à titre de voies de liaison et d'espaces verts importants dans la capitale.

Aux termes de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN a pour mandat d'aménager, de conserver et d'embellir les terrains fédéraux au nom du gouvernement du Canada. À cette fin, le *Plan de la capitale du Canada* établit les grandes orientations d'aménagement, tandis que trois plans directeurs présentent plus de précisions sur les secteurs suivants :

- la Ceinture de verdure (2013)
- le parc de la Gatineau (2005)
- les terrains urbains de la capitale (en cours d'élaboration).

Le Plan des terrains urbains visera tous les terrains fédéraux, y compris ceux de la CCN, qui se trouvent dans les limites urbaines de Gatineau et dans la Ceinture de verdure, à Ottawa. Il aidera le gouvernement fédéral à aménager les terrains urbains de la capitale d'une manière efficace et responsable. Le plan comprendra

- une mission,
- un concept de planification, ainsi que des orientations relatives aux rôles et aux buts,
- les grandes affectations du sol et des politiques générales.

La première phase de l'élaboration du plan a consisté dans la réalisation d'un inventaire, d'une analyse et d'une évaluation globale des rôles des terrains urbains. La deuxième phase s'est concentrée sur l'orientation en fonction de l'avenir, un exercice d'établissement de la vision et le contexte de planification général dans la capitale.

Le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier a formulé des commentaires au fil de la création du plan. On a également tenu compte du Plan officiel de la Ville d'Ottawa et du Plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau dans le processus de planification.

Les promenades représentent d'importants éléments du paysage urbain de la capitale. Elles relient les quartiers et forment un réseau d'espaces verts urbains dont les collectivités peuvent profiter. Comme le développement de la région de la capitale a évolué, les promenades doivent maintenant concrétiser des objectifs différents. Par exemple, elles pourraient être perçues comme des parcs linéaires, un jour ou l'autre.

La Politique sur les promenades actualisée reconnaîtra la diversité et la qualité des promenades et favorisera :

- l'élaboration de plans de gestion pour la protection des ressources,
- la mise en place de commodités pour les visiteurs,

- une meilleure compréhension des besoins des utilisateurs et des façons dont ceux-ci se servent des corridors des promenades,
- la conception de plans visant à aider les résidents et les visiteurs à apprécier l'importance des promenades,
- de saines pratiques d'intendance.

II. Processus de consultation

La consultation visait à fournir de l'information et à recueillir des commentaires sur le projet de Plan des terrains urbains de la capitale et la Politique sur les promenades renouvelée.

En 2010, une consultation publique organisée pour la première phase (l'analyse) du projet a recueilli les commentaires de plus de 225 participants, ce qui a contribué à une évaluation exhaustive des terrains urbains de la capitale. Les gens ont indiqué les terrains urbains dont ils étaient au courant et leur importance relative. En outre, un comité consultatif public a été créé pour recueillir les réactions des groupes d'intérêts. Grâce à la consultation publique, les urbanistes de la CCN ont pu mieux comprendre comment les terrains étaient utilisés et analyser les enjeux et les possibilités.

Une consultation publique pour la deuxième phase (la planification) du projet de Plan des terrains urbains de la capitale et l'actualisation de la Politique sur les promenades a eu lieu à l'hiver et au printemps de 2014. En voici les éléments :

- une réunion du comité consultatif public le 19 mars 2014 avec des groupes d'intérêt (*voir l'annexe A pour la liste des groupes invités et l'annexe B pour les notes de la rencontre*);
- deux ateliers publics, le 25 mars (au Musée canadien de l'histoire, à Gatineau) et le 26 mars (au Musée canadien de la guerre, à Ottawa), avec 100 participants au cours des deux jours;
- un questionnaire diffusé en ligne du 17 mars au 6 avril 2014, avec plus de 600 répondants.

La CCN a mobilisé la participation du public, des groupes d'intérêts et des associations communautaires de beaucoup de façons différentes, notamment par des commentaires en personne et en ligne, des mémoires envoyés par courriel et les médias sociaux. La consultation publique a fait l'objet de la promotion suivante :

- des annonces dans *La Revue* (19 mars), *EMC* (20 mars), *Le Droit* (15 mars) et *l'Ottawa Citizen* (15 mars) (*voir l'annexe C*);
- des courriels à la base de données des Affaires publiques de la CCN (plus de 2 300 abonnés) (*voir l'invitation à la base de données à l'annexe D*);
- des messages dans les médias sociaux (Facebook et Twitter) et des annonces;
- des invitations aux médias et une séance d'information technique à leur intention (*voir l'invitation aux médias et les coupures de presse à l'annexe E*).

La rétroaction issue du processus de consultation publique de 2014 a permis à la CCN de rédiger la version finale du plan, qui sera présentée au conseil d'administration, ainsi que la Politique sur les promenades. Après que la vision, le concept de planification, les politiques générales et les grandes affectations du sol du Plan des terrains urbains de la capitale seront mis au propre, des plans de secteur seront élaborés.

III. Terrains urbains de la capitale : énoncé de vision

Un énoncé de vision fait état de nos aspirations pour les terrains urbains de la capitale — leur aspect et leur développement au cours des 5, 10, voire 50 prochaines années. Cette vision constitue le point d’ancrage pour la formulation d’orientations stratégiques qui nous aideront à nous acquitter de notre rôle d’intendance en faisant preuve d’imagination et d’innovation.

Les terrains urbains de la capitale en 2067 - Énoncé de vision

« Une mise en valeur des terrains urbains de la capitale esthétique, viable et dynamique, alliant nature et culture, aujourd’hui et demain »

Cette vision engage la CCN à poursuivre ses actions de gardienne de la capitale en visant les plus hauts standards de qualité des aménagements, des activités et des lieux dont elle a la responsabilité. Elle oriente clairement la façon dont les terrains urbains de la capitale seront aménagés, mis en valeur et utilisés.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

On a demandé aux participants leur avis sur l’énoncé de vision proposé pour les terrains urbains de la capitale. Voici un résumé de leurs propos.

- La vision devrait être holistique et plus explicite.
- L’énoncé devrait être plus court et inclure des mots comme « préserver et allier » la nature et la culture, « innovateur » et « inspirant ».
- La vision devrait intégrer les héritages du passé et ne devrait pas allier la nature et la culture, mais plutôt mettre en équilibre un respect de la nature avec des expériences culturelles (une autre priorité).
- La vision doit reconnaître l’importance de la biodiversité et de la responsabilité environnementale, et véhiculer un sentiment de fierté à l’égard de ces éléments.
- L’énoncé de vision devrait être mieux intégré dans le tissu urbain. En outre, nous devrions prendre soin de ne pas diluer nos actifs.
- On a suggéré de transformer la Ferme expérimentale centrale en parc urbain et de donner une vision aux plaines LeBreton.
- Un organisme a dit qu’il était satisfait de l’énoncé de vision et qu’il était heureux de contribuer à cette vision et à sa réussite.

MÉMOIRES DES GROUPES D’INTÉRÊTS

- Poets’ Pathway approuve en grande partie de la vision énoncée dans l’ébauche du Plan des terrains urbains de la capitale.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

COURRIELS DU PUBLIC

- Pourquoi l'horizon du plan est-il si long? On a suggéré qu'un horizon de 25 ans serait plus approprié, étant donné la rapidité du changement de nos jours.
- Énoncé de vision reformulé : « *Une mise en valeur des terrains urbains de la capitale viable et dynamique, alliant nature et culture, esthétique et fonctions, aujourd'hui et demain.* »
- Le plan directeur devrait s'efforcer de rendre la ville plus agréable pour permettre de recharger ses batteries et de se redonner des forces, tout en respectant nos environs, et établir des politiques pour protéger, restaurer et améliorer la biodiversité de la capitale. Les Premières Nations doivent aussi prendre part à la protection de ces terrains.
- Soutenir les modes de transport durables et être le complément des plans de transport des villes d'Ottawa et de Gatineau. Voir à l'aménagement de voies cyclables et piétonnes séparées à travers la ville, afin de réduire les conflits entre les utilisateurs.

RÉPONSE DE LA CCN

On a tenu compte des commentaires relatifs à l'énoncé de vision lors de l'élaboration de l'énoncé de mission du plan. L'énoncé de mission général a un horizon très long, mais on comprend que des mesures particulières à court terme peuvent évoluer au fil du temps, tout en visant la concrétisation des aspirations de haut niveau.

Les commentaires sur des secteurs particuliers du domaine d'étude seront intégrés dans les travaux de planification plus détaillée à venir.

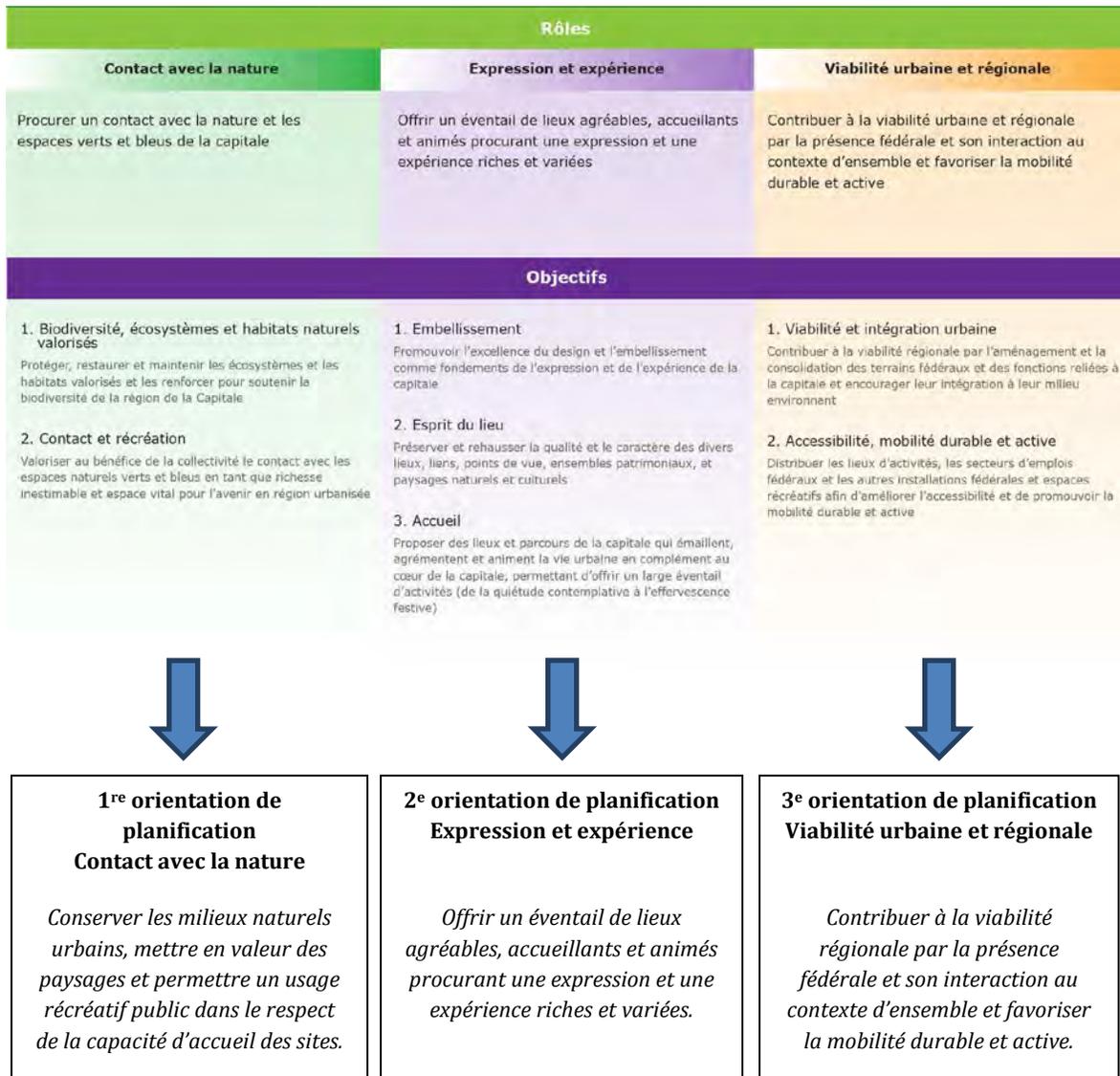
CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

IV. Concept de planification : rôles et objectifs

On a entrepris une analyse détaillée avant l'élaboration de la vision. Les rôles décrits ci-dessous en découlent. Ces rôles ont un rapport direct avec le mandat de la CCN et mettent en évidence des moyens par lesquels ces terrains peuvent contribuer à faire de la capitale du Canada une grande capitale d'envergure mondiale.

Des objectifs ont été élaborés pour chacun des trois rôles dans le cadre stratégique. Ils proposent un plan d'action particulier pour une mise en œuvre à court et à long terme par la CCN.

Alliés à ces objectifs, les rôles se traduisent en trois orientations de planification distinctes.



CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Il est intéressant de remarquer qu'en général, on accorde une importance égale aux trois rôles, avec une légère préférence pour le « contact avec la nature, les espaces verts et les voies navigables ». Quand on leur a demandé s'ils voulaient qu'on ajoute quelque chose d'autre aux rôles et aux objectifs ou qu'on en enlève des éléments, les participants ont suggéré ce qui suit :

- Les espaces riverains devraient être préservés, partagés et ouverts à tous.
- Ils devraient devenir des destinations offrant des possibilités supplémentaires d'activités, d'interprétation et d'éducation toute l'année, ainsi que des commodités comme des toilettes.
- Il devrait y avoir une meilleure intégration de la planification avec celle des municipalités et un plus grand accent sur les besoins communautaires.
- Il faudrait mettre en lumière les contributions culturelles des Premières Nations ainsi que l'histoire de la région (la route du commerce des fourrures, l'industrie forestière, la construction du canal Rideau, etc.).
- On devrait accorder une plus grande priorité aux piétons et aux cyclistes.
- La CCN devrait se concentrer davantage ses plans sur les besoins locaux et réduire le volet « national » des éléments qui ne sont pas d'envergure nationale.
- Les édifices patrimoniaux qui relèvent de la CCN devraient être transférés aux municipalités ou à un ministère fédéral, comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Lorsqu'on leur a demandé de se prononcer au sujet des trois orientations de planification pour la capitale, les répondants au questionnaire en ligne se sont prononcés en très grande majorité avec la première orientation (85 p. 100), puis la deuxième (75,8 p. 100) et, enfin, la troisième (63,8 p. 100).

1. Êtes-vous d'accord avec les trois orientations de planification pour la capitale?

	En accord	Neutre	En désaccord	Ne sais pas/pas de réponse	Total des réponses
Orientation 1 – Contact avec la nature/Conserver les milieux naturels urbains, mettre en valeur des paysages et permettre un usage récréatif public dans le respect de la capacité d'accueil des sites.	516 (85,0%)	37 (6,1%)	33 (5,4%)	21 (3,5%)	607
Orientation 2 – Expression et expérience/Offrir un éventail de lieux agréables, accueillants et animés procurant une expression et une expérience riches et variées.	457 (75,8%)	90 (14,9%)	24 (4,0%)	32 (5,3%)	603
Orientation 3 – Vitalité urbaine et régionale/Contribuer à la viabilité régionale par la présence fédérale et son interaction au contexte d'ensemble et favoriser la mobilité durable et active.	385 (63,8%)	85 (14,1%)	53 (8,8%)	80 (13,3%)	603

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

En tout, 322 personnes ont formulé des commentaires ou des suggestions supplémentaires, qui sont résumés dans leurs grandes lignes ci-dessous selon chaque orientation de planification. Les commentaires sont présentés dans l'ordre dans lequel ils ont été le plus fréquemment mentionnés.

1^{re} orientation

Contact avec la nature : Conserver les milieux naturels urbains, mettre en valeur des paysages et permettre un usage récréatif public dans le respect de la capacité d'accueil des sites.

Dans le questionnaire en ligne, 66 commentaires supplémentaires ont été formulés. En voici un résumé :

- Beaucoup ont exprimé le besoin de maintenir et de préserver les espaces verts existants de la capitale.
- Les commentaires expriment clairement l'importance de maintenir ces espaces pour la santé et la vitalité des générations actuelles et futures de Canadiens et de Canadiennes.
- Certains participants ont aussi mentionné l'importance d'entretenir des endroits qui facilitent le contact avec la nature.
- Quelques répondants ont dit que la CCN devrait augmenter le nombre d'activités et de services offerts dans ses espaces verts.

2^e orientation

Expression et expérience : Offrir un éventail de lieux agréables, accueillants et animés procurant une expression et une expérience riches et variées.

En tout, 63 commentaires supplémentaires ont été reçus, exprimant ce qui suit :

- Il est important de donner un plus grand accès au secteur riverain. Ces terrains devraient comporter des espaces et des aires plus animés où les gens pourraient se réunir, comme des cafés, des restaurants avec terrasse, des chariots de nourriture, des boutiques, des galeries d'art, etc.
- Il doit y avoir un équilibre entre cette orientation de planification et le paysage naturel.
- Plusieurs participants se sont dits également intéressés par l'agriculture urbaine durable et la création de jardins communautaires.
- Certains répondants ont exprimé le besoin d'un plus grand nombre de commodités, comme des tables de pique-nique, des toilettes et des barbecues.

3^e orientation

Viabilité urbaine et régionale : Contribuer à la viabilité régionale par la présence fédérale et son interaction au contexte d'ensemble et favoriser la mobilité durable et active.

En tout, 102 commentaires ont porté sur ce sujet. La majorité des participants étaient intéressés par le transport actif.

- Beaucoup ont suggéré l'aménagement de voies cyclables distinctes sur les promenades de la CCN.
- Certains ont demandé celui de sentiers réservés aux vélos.
- Les sentiers de la CCN devraient être dégagés en vue de leur utilisation à l'année longue.

D'autres commentaires ou suggestions de répondants (91 en tout) se situaient hors du champ des trois orientations de planification. En résumé, ils portent sur les thèmes suivants :

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- La circulation domicile-travail : pour et contre
- L'accès des piétons
- Le train léger sur rail (TLR) : pour et contre
- Les chiens
- Le processus de consultation par questionnaire
- La collaboration avec les municipalités
- Le mandat de la CCN

COURRIELS DU PUBLIC

- La CCN devrait mettre en œuvre « un code de pratique environnementale strict sur tous les terrains qui relèvent d'elle », en vertu duquel les pesticides et les herbicides seraient interdits.
- La CCN devrait mobiliser les urbanistes de tous les ordres de gouvernement pour la production d'un plan directeur de transport pour la région.
- Une autre priorité devrait être le patrimoine, y compris le Parlement, le canal Rideau, des endroits le long de la rivière des Outaouais et d'autres paysages culturels. On a suggéré le remplacement de « Expression et expérience » par « Contact culturel/social », afin de mettre l'accent sur la façon dont les gens interagissent avec les autres rôles.
- Les terrains, les monuments et les biens devraient être d'un accès facile et pratique, tout en se concentrant sur l'accès par des véhicules non motorisés.

RÉPONSE DE LA CCN

Le plan vise surtout à orienter la gestion et la mise en valeur des terrains fédéraux qui jouent un rôle pour la capitale ou leur conception en vue d'utilisations futures. Il va sans dire que le résultat final pourrait se révéler avantageux pour la population locale, mais, au bout du compte, la première fonction des terrains fédéraux consiste à réaliser les rôles et les objectifs de la capitale.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

V. Efforts de mise en valeur de la capitale

On a ensuite demandé aux répondants au questionnaire de porter leur attention sur cinq domaines dans lesquels la capitale pourrait être mise en valeur et de les classer par ordre d'importance, 1 étant le plus important et 5, le moins important. Les résultats indiquent que les gens pensent que la mise en valeur devrait être axée sur le réseau des espaces verts urbains de la capitale ainsi que sur les fonctions culturelles, historiques et artistiques.

2. Selon vous, où devrait-on mettre les efforts de mise en valeur? Classez-les par ordre d'importance de 1 à 5 (1 étant plus important et 5 étant moins important).

	1	2	3	4	5	Total des réponses
Le réseau des espaces verts urbains de la capitale (le parc du Lac-Leamy, le parc Vincent Massey, les corridors des promenades, par exemple)	299 (55,8%)	86 (16,0%)	49 (9,1%)	45 (8,4%)	57 (10,6%)	536
Politique (la colline du Parlement, par exemple)	65 (12,1%)	96 (17,8%)	132 (24,5%)	126 (23,4%)	120 (22,3%)	539
Administrative et scientifique fédérale (le pré Tunney, par exemple)	31 (5,7%)	47 (8,7%)	93 (17,1%)	151 (27,8%)	221 (40,7%)	543
Culturelle, historique et artistique (les musées nationaux, les monuments commémoratifs, par exemple)	99 (18,4%)	212 (39,3%)	130 (24,1%)	75 (13,9%)	23 (4,3%)	539
Les liens de la capitale (les accès de la capitale, les entrées panoramiques, par exemple)	53 (9,7%)	94 (17,3%)	139 (25,6%)	141 (25,9%)	117 (21,5%)	544

La demande de commentaires ou de suggestions au sujet des domaines sur lesquels la CCN devrait concentrer ses efforts de mise en valeur de la capitale a donné lieu à 205 réponses en tout. En voici un résumé :

- Nombreux sont ceux qui ont dit que les espaces verts de la capitale, en particulier ceux situés le long du corridor des rivières et du canal, sont beaucoup trop sous-utilisés. On a suggéré que ces espaces offrent des commodités supplémentaires, comme des tables de pique-nique, des toilettes et des fontaines, ainsi que des services comme des vendeurs d'aliments et des restaurants.
- Par ailleurs, de nombreux répondants ont indiqué que l'amélioration des points d'arrivée à Ottawa constitue un autre axe d'intervention important. Les visiteurs devraient sentir qu'ils entrent dans la capitale d'un pays du G8 quand ils arrivent à l'aéroport ou depuis les autoroutes situées des deux côtés de la rivière.
- Selon les répondants, il est important d'entretenir et de mettre en valeur les espaces verts de la capitale ainsi que d'améliorer la connectivité entre ceux-ci et les divers sites et attractions.
- La mobilité active a aussi été un thème commun à plusieurs répondants. Toutefois, on a mentionné que les liens vers les sentiers et entre eux doivent être améliorés et on a suggéré de rendre ces derniers accessibles toute l'année.

RÉPONSE DE LA CCN

Les commentaires reflètent l'orientation adoptée lors de l'élaboration du plan et confirment davantage les priorités établies dans le Plan des terrains urbains de la capitale.

VI. Concept de planification : politiques générales

Le Plan des terrains urbains de la capitale établit trois catégories de politiques « générales » pouvant s'appliquer aux trois orientations de planification. Ces catégories visent à renforcer les caractéristiques urbaines, naturelles et culturelles distinctives de la capitale. En voici la liste :

- la gestion écoresponsable et la synergie verte
- la qualité, l'esprit du lieu et le patrimoine
- la planification intégrée et responsable

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

On a demandé aux participants d'indiquer les forces et les faiblesses des trois catégories de politiques générales suggérées dans le Plan des terrains urbains de la capitale. Les gens ont surtout formulé d'autres commentaires sur des enjeux importants à leurs yeux, comme en témoignent les exemples suivants.

- Certains ont fait part de la nécessité de l'écoresponsabilité et de la synergie verte et de leur intégration dans les zones urbaines.
- On a également dit que les espaces verts doivent être utilisés pour être appréciés. Il est donc essentiel de proposer des activités et de créer des raisons de les visiter.
- Par ailleurs, on estimait que la durabilité et l'esprit du lieu devraient se trouver vraiment au cœur du plan.
- D'autres se sont dits d'avis qu'il fallait se concentrer davantage sur les partenariats, en particulier avec les municipalités. Il est essentiel qu'il y ait une planification intégrée pour établir une plus grande connectivité entre les installations municipales et celles de la CCN, en particulier pour ce qui est des liens entre les sentiers et de l'utilisation de ceux-ci toute l'année.
- On doit cesser de mettre l'accent sur l'utilisation des automobiles.
- En outre, la CCN doit s'inspirer des cas de réussite d'autres villes du monde entier, afin de créer une capitale dynamique et avant-gardiste sur la scène internationale.

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

On a aussi demandé aux répondants au questionnaire de se prononcer sur l'importance qu'ils attribuent aux trois catégories de politiques générales proposées, qui visent l'atteinte et le respect de normes élevées en matière de réalisation de l'ensemble des activités d'aménagement et des projets visant les terrains urbains de la capitale.

La majorité des gens ont dit que les trois types de politiques générales étaient tous importants. La planification intégrée et responsable a trouvé écho chez le plus grand nombre de répondants (81,4 p. 100 l'ont qualifiée d'importante), suivie par la gestion écoresponsable et la synergie verte (76,3 p. 100) et, enfin, par la qualité, l'esprit du lieu et le patrimoine (73,3 p. 100, tout de même).

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

3. Indiquez l'importance que vous accordez aux politiques générales proposées qui visent le respect de normes élevées en matière de réalisation des aménagements et des projets sur les terrains urbains de la capitale.

	Important	Neutre	Peu important	Ne sais pas/pas de réponse	Total des réponses
La gestion écoresponsable et la synergie « verte »	329 (76,3%)	61 (14,2%)	33 (7,7%)	8 (1,9%)	431
La qualité et l'esprit du lieu	316 (73,3%)	80 (18,6%)	25 (5,8%)	10 (2,3%)	431
La planification intégrée et responsable	351 (81,4%)	51 (11,8%)	21 (4,9%)	8 (1,9%)	431

Lorsqu'on leur a demandé de formuler des commentaires et des suggestions supplémentaires sur les types de politiques générales proposés, 161 participants ont répondu. Voici une liste des commentaires parmi les plus fréquents :

- L'importance d'une approche axée sur la planification intégrée de la capitale, en particulier dans le domaine des transports.
- La nécessité pour la CCN de travailler en partenariat avec les municipalités locales pour développer et encourager la mobilité et le transport actifs et durables.
- L'enlèvement des installations axées sur l'automobile, peut-être même la conversion des promenades en parcs ou en sentiers, ce qui permettrait un accès plus facile et plus sûr au secteur riverain.
- En nombre égal, de nombreux répondants se sont prononcés pour ou contre la circulation du TLR le long de la promenade Sir-John-A.-Macdonald.

MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS

- Héritage Ottawa a fait état de la nécessité de consulter les associations communautaires et les résidents lorsque la CCN s'occupe de ses propriétés.

COURRIELS DU PUBLIC

- La CCN devrait apporter une importante contribution au développement de la région et devrait collaborer avec d'autres afin de prendre des décisions communes.
- La gouvernance intégrée et responsable devrait s'effectuer de concert avec les administrations municipales.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

RÉPONSE DE LA CCN

La CCN constate que les participants sont d'accord avec ces catégories de politiques générales. Elle a continué d'élaborer le plan dans la même direction, en simplifiant les politiques en les intégrant dans les affectations du sol. Elle tiendra compte des commentaires particuliers dans des initiatives de planification plus ciblées.

VII. Domaine de la capitale

Le domaine de la capitale est bien plus qu'un ensemble de propriétés fédérales. Ensemble, ces terrains sont porteurs de l'image du Canada et de sa capitale, et symbolisent les valeurs des Canadiens et des Canadiennes et leur profond attachement à leur pays, en plus de mettre en évidence le riche patrimoine naturel et culturel de celui-ci.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Lorsqu'on leur a demandé s'il fallait changer ou ajouter quelque chose à la carte « Terrains urbains : Domaine de la capitale », les participants aux ateliers ont dit qu'il faudrait y ajouter les terrains ou les éléments suivants :

- les pistes cyclables (le long de la berge occidentale de la rivière Rideau, le long du canal Rideau au sud du lac Dows et de meilleures liaisons avec les sentiers de la Ceinture de verdure)
- des caractéristiques naturelles (Il faudrait mettre en évidence des arbres ou des éléments naturels qui sont antérieurs à la Confédération.)
- l'île Kettle
- le pré Rochester (Certains étaient d'avis qu'il fallait l'ajouter au domaine de la capitale, tandis que d'autres estimaient qu'il fallait l'enlever et le transformer en parc.)
- d'autres terrains de la CCN dans la capitale (qui pourraient faire partie du domaine de la capitale ou des espaces verts urbains de la capitale)
- la promenade de l'Ouest (Elle devrait être préservée et être plus accessible pour les sports nautiques, par exemple, le kayak.)
- les dunes de sable Pinhey (Il faudrait les retirer de la carte.)

Voici d'autres commentaires généraux sur les terrains du domaine de la capitale :

- On devrait élaborer un plan directeur régional unifié pour les lier avec le tissu urbain.
- On a suggéré d'inclure le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure dans ce plan.
- Le domaine de la capitale devrait être renommé « domaine fédéral de la capitale » par souci de clarté.
- Il faudrait intégrer l'utilisation par la collectivité et une plus grande communication avec la CCN.
- On devrait réaliser une cartographie intégrée de tous les points d'accès et les liens depuis le Parlement vers d'autres attractions et terrains naturels du cœur urbain.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS

- L'Old Ottawa East Community Association soutient l'importance des terrains urbains qui « font d'Ottawa une ville encore plus belle, durable et agréable », tout en suggérant que la CCN acquière la berge occidentale de la rivière Rideau et voie à la construction d'une passerelle pour piétons simple au-dessus de la rivière Rideau.
- L'organisme Poets' Pathway demande que l'on conserve le corridor sud et que la CCN envisage l'aménagement d'un parc des poètes dans ce secteur.
- Underground Solution suggère que le pré Rochester soit un lieu de transition entre le secteur commercial/résidentiel et le secteur consacré aux loisirs par la création d'un parc.

RÉPONSE DE LA CCN

La CCN a créé la Masse des terrains d'intérêt régional (MTIR) pour tenir compte des terrains qui permettent de réaliser des objectifs régionaux que le public juge importants. Le plan établit une distinction entre le domaine régional et celui de la capitale.

Voici les réponses de la CCN à certains commentaires :

- Les terrains entourant le boisé McCarthy dans le corridor sud demeureront dans le domaine public et feront partie de la MTIR.
- En ce qui concerne le pré Rochester, la Ville d'Ottawa et la CCN ont conclu une entente de principe grâce à laquelle la plupart des terrains demeurent dans le domaine public et sont désignés « espaces verts urbains de la capitale ».
- L'île Kettle n'est pas un terrain fédéral, mais elle est désignée comme faisant partie du domaine de la capitale.
- Les commentaires relatifs à la promenade Sir-John-A.-Macdonald ont été dirigés vers l'exercice de planification qui est en cours à son sujet.
- Les dunes de sable se trouvent dans la Ceinture de verdure et ne sont donc pas assujetties à ce plan.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

VIII. Affectations du sol

Les principales affectations du sol décrivent les usages possibles à un endroit donné, ainsi que la façon dont les terrains devraient être mis en valeur, compte tenu des orientations et des objectifs de planification énoncés. Le Plan des terrains urbains de la Capitale rend manifeste le type d'usages qui sont permis sur les terrains fédéraux, précisant ainsi ce qui est du domaine de la capitale en le faisant ressortir pour la compréhension des visiteurs et des résidents.

Les affectations principales indiquent l'usage prépondérant sur un site donné, auxquelles pourront s'ajouter des usages secondaires ou complémentaires. En harmonie avec la planification régionale et municipale, la planification fédérale souscrit aux objectifs de mixité et de compacité des milieux urbains.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Lorsqu'on leur a demandé s'il fallait changer ou ajouter quelque chose à la carte « Terrains urbains : Affectations du sol », les participants aux ateliers ont formulé les commentaires suivants :

- Créer une nouvelle désignation, « espace urbain de la capitale », qui engloberait des projets communautaires d'intérêt régional (p. ex., des jardins communautaires, des initiatives d'animation, des cafés, de la musique, d'autres activités) en bordure de terrains urbains.
- Préservation des habitats naturels : Pour les oiseaux, il faut préserver les prés du corridor sud. Les affectations « habitat naturel valorisé » et « espace vert urbain de la capitale » devraient être fusionnées. La CCN devrait acheter les terrains adjacents à la rivière Rideau et les transformer en parcs de loisirs actifs.
- Ferme expérimentale centrale : Un participant pensait qu'elle devrait être transformée en parc urbain, tandis qu'un autre aimerait qu'on en préserve les terrains.
- Plaines LeBreton : Une zone d'étude spéciale devrait être désignée pour la création d'un espace semblable au Central Park ou à Hyde Park.

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Dans le questionnaire en ligne, on a demandé aux répondants si les grandes affectations du sol proposées correspondaient à l'idée qu'ils avaient pour l'avenir de la capitale.

La majorité (61 p. 100) a répondu oui, tandis qu'une proportion importante (39 p. 100) a indiqué que les désignations étaient inexactes.

4. Est-ce que les grandes affectations du sol proposées pour les sites correspondent à l'idée que vous avez pour l'avenir de la capitale?

Réponse	Graphique	Pourcentage	Nombre
Oui		60.7%	244
Non		39.3%	158
		Total des réponses	402

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

On a demandé à ceux qui avaient répondu « non » d'expliquer leur choix. En tout, il y a eu 190 réponses à cette question, qui ont été réparties par thème :

Espace vert — Tous les commentaires reçus sur cette désignation peuvent être catégorisés davantage selon trois grands domaines :

- ceux préconisant la préservation et la protection des espaces verts (19 commentaires en tout);
- ceux préconisant une meilleure accessibilité du public et une gamme plus étendue de possibilités récréatives dans divers espaces verts (14 commentaires);
- ceux indiquant que certains espaces verts de la capitale pourraient être éliminés, mis en valeur ou réduits (6 commentaires).

Voici quelques-uns des commentaires les plus fréquents :

- La Ferme expérimentale centrale pourrait être améliorée ou reconvertie.
- La protection des habitats naturels valorisés constitue une priorité pour plusieurs répondants, qui ont appelé à une limite de leur mise en valeur, à un accroissement de la superficie désignée ainsi et à la protection des corridors et des liens entre les espaces verts.
- De nombreux répondants soutiennent un accroissement de la superficie d'espaces verts accessibles au public.

Secteurs d'emploi fédéral — Des gens ont formulé des commentaires sur l'affectation « secteurs d'emploi fédéral ». Ils ont suggéré que ces secteurs soient centralisés, à usage mixte et mieux intégrés dans la collectivité et les installations environnantes.

Transport — Les commentaires sur cette catégorie traitent du TLR, de l'utilisation des promenades et du transport actif et collectif. Alors que certains se sont dits préoccupés par le TLR sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald et la fragmentation qu'il causerait au chapitre de l'accès aux berges, d'autres ont fait remarquer que le TLR constitue une option plus écologique que la circulation et la congestion automobiles actuelles.

Voici d'autres commentaires relatifs au transport :

- De meilleures liaisons avec les sentiers (liaisons entre les sentiers, liens avec des institutions nationales et entretien toute l'année) faciliteraient davantage le transport actif dans toute la région.
- Certains ont préconisé la réduction du nombre de voies destinées aux automobiles sur les promenades, mais un plus grand nombre de répondants ont indiqué que la restriction des automobiles sur les promenades serait problématique.

Collaboration avec les partenaires — Plusieurs répondants (12 commentaires) ont dit qu'ils aimeraient voir une plus grande collaboration entre la CCN et divers partenaires privés et publics.

Berges — Une poignée de commentaires portaient spécifiquement sur les berges de la rivière des Outaouais, à propos desquelles on a suggéré divers usages et affectations. On a notamment recommandé ce qui suit :

- Donner aux berges la désignation de parc ou même d'habitat naturel valorisé pour en assurer la protection.
- Faciliter les possibilités économiques le long des berges.
- Accroître l'accessibilité du public et les possibilités récréatives.

Redéveloppement urbain — Selon les répondants, on pourrait apporter plusieurs améliorations au cœur de la région. On a notamment recommandé ce qui suit :

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- Les futurs édifices des plaines LeBreton devraient être intéressants, inspirants et architecturalement importants, et il devrait y avoir des installations publiques qui favorisent l'utilisation par les gens.
- Le Musée des sciences et de la technologie du Canada devrait être déménagé dans le cœur, tandis que le parc de stationnement du Musée canadien de la nature devrait être enfoui.
- Dans le cœur et des secteurs comme le lac Dows, les possibilités de magasinage devraient être diversifiées et soutenir la collectivité (c.-à-d. qu'il ne devrait pas y avoir seulement des boutiques, mais des magasins dont les résidents ont besoin).
- Il y a une possibilité de réaménagement urbain au pré Rochester.

Fonctions culturelles, historiques et artistiques dans la capitale — Bien que seulement un petit nombre de répondants aient commenté cette désignation, ils s'entendaient pour dire que la préservation historique est importante dans la capitale et que les secteurs culturels pourraient être améliorés et, possiblement, chevaucher des espaces verts.

Commentaires généraux sur les affectations du sol — Dans un contexte plus large, certains participants ont présenté les commentaires suivants :

- Les affectations du sol ne tiennent pas compte de l'importance de l'activité commerciale.
- L'affectation « espace vert urbain » devrait être attribuée à des espaces importants (et non seulement à de petites parcelles d'herbe).
- Le réaménagement urbain devrait avoir une vocation publique.
- L'affectation « habitat naturel valorisé » est importante, mais elle ne devrait pas être attribuée au détriment de l'accès par le public.
- Les espaces verts urbains pourraient aussi être des habitats naturels valorisés.

On a également demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec les orientations établies pour les grandes affectations du sol proposées. Une majorité d'entre eux se sont dits en faveur de celles-ci, bien que beaucoup aient affirmé ne pas savoir.

5. Est-ce que vous êtes en accord avec les orientations des affectations du sol proposées?

	Oui	Non	Ne sais pas	Total des réponses
Affectations du domaine de la capitale	219 (52,0%)	56 (13,3%)	146 (34,7%)	421
Habitats naturels valorisés	286 (67,9%)	48 (11,4%)	87 (20,7%)	421
Parcs de la capitale	291 (69,1%)	45 (10,7%)	85 (20,2%)	421
Espaces verts urbains de la capitale	273 (64,8%)	58 (13,8%)	90 (21,4%)	421
Recherche agricole	242 (57,6%)	56 (13,3%)	122 (29,0%)	420
Fonctions politiques	217 (51,5%)	51 (12,1%)	153 (36,3%)	421
Secteurs majeurs d'emploi fédéral	206 (48,9%)	71 (16,9%)	144 (34,2%)	421
Autres installations fédérales	182 (43,2%)	57 (13,5%)	182 (43,2%)	421
Fonctions culturelles, historiques et artistiques nationales	288 (68,4%)	26 (6,2%)	107 (25,4%)	421
Redéveloppement urbain	191 (45,4%)	87 (20,7%)	143 (34,0%)	421

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Lorsqu'on a demandé aux répondants d'expliquer leur désaccord, plus de 175 ont fourni des éclaircissements. Voici leurs explications :

Commentaires généraux — Le plus grand nombre de commentaires se trouvent dans la catégorie des commentaires généraux (75 commentaires) qui portent surtout sur la structure, l'accessibilité et la nature du sondage.

- La majorité des répondants qui ont formulé des commentaires supplémentaires dans cette section ont fait état d'un manque d'information, de problèmes d'identification de certains terrains sur la carte et du manque de clarté de certaines définitions.
- Le document de 120 pages remis en pièce jointe était trop long pour qu'on puisse le parcourir, et 500 caractères ne suffisaient pas à la présentation de commentaires détaillés.
- Par ailleurs, plusieurs ont mentionné que le secteur riverain et les berges étaient absents des affectations du sol et qu'un plus grand accès, des possibilités récréatives et un développement à faible impact étaient justifiés pour ces terrains (bien qu'il faille ajouter qu'un petit nombre de gens ont préconisé l'inclusion des berges dans l'affectation « espace vert » ou « habitat naturel valorisé » pour leur protection).

Redéveloppement urbain

- De nombreux répondants ont dit qu'il fallait faire participer les partenaires aux discussions sur le redéveloppement urbain, y compris les résidents de la Ville d'Ottawa.
- Certains ont mis en doute la nécessité de réaménager des secteurs du cœur.
- D'autres ont suggéré l'inclusion de parties du secteur riverain dans cette catégorie pour bonifier les installations qui y sont disponibles.
- Plusieurs autres ont mentionné le besoin d'embellir davantage les espaces verts et les parcs dans les secteurs désignés « redéveloppement urbain ».

Secteurs majeurs d'emploi fédéral — Les sondés ont indiqué qu'il faudrait tenir compte du transport et des conséquences de l'aménagement de secteurs d'emploi centralisés par opposition à des secteurs décentralisés situés dans les collectivités environnantes.

- Bien que les répondants aient parlé de centralisation et de décentralisation de ces secteurs, on a constaté une légère préférence pour des secteurs centralisés à usage mixte et de forte densité, en insistant particulièrement sur le réaménagement du pré Tunney.

Espaces verts urbains de la capitale — La majorité des personnes qui ont présenté des commentaires supplémentaires sur cette affectation préconisent de multiples types d'affectations pour ces secteurs, y compris ceux-ci :

- l'inclusion et la protection des berges,
- de meilleures possibilités récréatives et des installations auxiliaires,
- la possibilité d'avoir des utilisations agricoles dans ces espaces verts,
- l'élargissement de ces secteurs pour favoriser une protection et une préservation accrues, et l'offre d'options de transport durable dans ces endroits.

Selon un très petit nombre de gens, ces espaces pourraient être mis en valeur, parce qu'ils sont sous-utilisés ou parce que les terrains pourraient être mieux servis par une autre affectation.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Recherche agricole — La majorité des répondants qui ont formulé des commentaires additionnels sur ce sujet croient que la fonction « recherche agricole » devrait être située à l'extérieur du cœur. On pourrait améliorer les terrains qui sont actuellement affectés à cette fonction afin de faciliter les usages récréatifs. En particulier, la Ferme expérimentale centrale devrait être convertie en parc et rendue plus accessible au public.

Fonctions culturelles, historiques et artistiques nationales

- Selon les répondants, ces fonctions devraient être concentrées dans le cœur de la région et être facilement accessibles.
- Une meilleure reconnaissance des éléments historiques et la préservation du patrimoine représentent quelques-unes des priorités des répondants.
- On a également mentionné l'amélioration de la qualité de l'architecture et des initiatives d'embellissement de la capitale.

Parcs de la capitale — Une poignée de répondants ont fait état de la nécessité d'améliorer les possibilités récréatives dans les parcs de la capitale ainsi que de l'absence d'espaces consacrés aux parcs dans le cœur de celle-ci. Certains ont mis en doute la différence entre les affectations « parc de la capitale », « habitat naturel valorisé » et « espace vert », et se sont interrogés sur les conséquences de ces diverses affectations sur la façon dont ils utilisent les espaces concernés.

Habitats naturels valorisés — Ceux qui ont fourni des commentaires supplémentaires sur cette affectation ont mentionné la nécessité d'améliorer et de protéger les terrains visés.

- On a signalé l'importance de l'établissement de liaisons entre divers habitats naturels valorisés pour assurer leur préservation. On a suggéré que certains secteurs précis, comme l'île Victoria, le lac Leamy et le sentier de la Vieille Carrière, soient affectés à cette catégorie.
- On a également affirmé que l'accès du public à la nature et aux aires naturelles représente un important volet de cette affectation.

Fonctions politiques — Les sondés ont indiqué qu'ils ne savaient pas pourquoi la CCN prend part à la gestion des terrains de cette catégorie et se sont demandé si cette fonction serait mieux desservie par des ministères.

Autres installations fédérales — Les répondants ont dit que la terminologie devrait être éclaircie davantage pour qu'ils puissent formuler des commentaires supplémentaires. On a également signalé la nécessité de collaborer avec TPSGC pour le réaménagement de ces secteurs.

COURRIELS DU PUBLIC

- En premier lieu, comment détermine-t-on ou établit-on le caractère paysager d'un site?
- Au sujet des liens de la capitale : Qu'est-ce que la CCN veut dire par « Tous les terrains limitrophes aux accès à la capitale doivent être aménagés de façon esthétique »?
- On pourrait remplacer l'affectation « fonctions politiques » par « terrains du gouvernement fédéral » ou « cité parlementaire ».

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- On a exprimé des préoccupations au sujet de l'attribution de trois affectations à la Ferme expérimentale centrale.
- Comme les sciences et l'administration sont deux fonctions distinctes, elles devraient être séparées.

RÉPONSE DE LA CCN

La plupart des commentaires ont été intégrés dans les affectations du sol. Il importe de souligner que la CCN a pour mandat d'aménager et de préserver la capitale, alors que certains commentaires portaient plus précisément sur des installations destinées à un quartier ou aux collectivités environnantes.

Ces préoccupations sont certes importantes dans toute initiative d'édification d'une ville, mais la CCN doit se concentrer sur l'édification de la capitale. Le plan dit clairement que les terrains urbains doivent satisfaire une variété de besoins pour tous les Canadiens et Canadiennes et qu'ils peuvent aussi se révéler avantageux pour la population locale.

L'affectation « Redéveloppement urbain » est inchangée par rapport à la proposition. Elle englobe les terrains qui n'ont pas de fonction liée à la capitale et qui seront aménagés conformément à des principes communs d'aménagement régional durable. Un nouveau concept a été élaboré en réponse aux préoccupations exprimées au sujet de la mise en valeur de certains terrains. La MTIR regroupe des terrains qui possèdent une vocation régionale et qui demeureront dans le domaine public (p. ex., les terrains près du corridor sud et le boisé McCarthy).

IX. Politique sur les promenades : vision

L'ébauche de la Politique sur les promenades constitue une mise à jour de la Ligne de conduite relative aux promenades, qui date de 1984. Elle encadrera les décisions et les programmes de la CCN en matière de sauvegarde et de mise en valeur des promenades panoramiques de la capitale. Le riche patrimoine de celles-ci contribue de manière significative à la qualité de vie de la capitale. Ces corridors uniques en leur genre incarnent de nombreuses valeurs importantes pour la capitale et la population canadienne : le patrimoine et l'histoire, les forêts urbaines, une flore riche en couleurs, un urbanisme remarquable et une expérience exceptionnelle pour les usagers. La vision proposée pour les promenades est la création de ce qui suit :

Un ruban continu de couloirs reconnus vers les biens et les lieux pittoresques et précieux de la capitale, qui les protègent, racontent des histoires uniques, améliorent la qualité de l'expérience et promeuvent des modes de vies sains et actifs.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

On a demandé aux participants s'ils croyaient que les lignes directrices suggérées dans la Politique sur les promenades correspondaient à leur vision de celles-ci.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- Une majorité a répondu par l'affirmative, tout en suggérant aussi :
 - une meilleure protection des espaces verts,
 - plus de parcs riverains,
 - un plus grand accent sur les gens, les loisirs et le milieu naturel.
- Selon des participants, les promenades ne peuvent jouer un rôle à la fois dans les domaines du transport et des loisirs; il faut choisir un domaine ou l'autre.
- La promenade Sir-John-A.-Macdonald est devenue une route aux prises avec la congestion automobile. L'imposition de voies de déplacement supplémentaires, comme le TLR, minera l'intention du mandat de la CCN et mettra en péril la nature de la promenade.

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

On a demandé aux répondants au questionnaire en ligne de décrire leur vision pour l'avenir des promenades. Trois thèmes principaux se dégagent en nombre égal des 279 réponses.

Transport actif

Les promenades devraient favoriser la marche et le vélo et soutenir le transport actif. De nombreuses suggestions ont été formulées pour aider à réaliser cet objectif.

- Interdire plus souvent les véhicules motorisés sur les promenades.
- Aménager des sentiers distincts pour les cyclistes et les piétons ou créer une voie cyclable sur la chaussée.
- Enlever deux voies de circulation automobile.
- Faciliter l'accès grâce à plus d'installations.
- Installer des stations de partage de vélos.
- Interdire les automobiles.
- Accroître le nombre d'autobus et d'arrêts.
- Ajouter des passages pour piétons ou construire des passerelles.
- Interdire ou permettre le TLR de l'ouest sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald.
- Aménager un réseau de trolleybus pour l'accès au secteur riverain.

Espaces verts

En très grande majorité, les répondants ont dit que les espaces verts des promenades devraient être améliorés.

- Ils devraient être des lieux de plaisir, de détente et de loisirs qui sont entretenus adéquatement.
- Certaines promenades ou certains secteurs devraient être maintenus dans leur état naturel afin de fournir un passage sûr à la faune. On a aussi demandé plus de passages fauniques et de mesures d'atténuation.
- Les espaces doivent être accessibles aux résidents et aux visiteurs et agir comme parcs plutôt que comme lieux de passage pour les gens.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Destinations

Selon des nombreux participants, les promenades doivent devenir des destinations propices aux loisirs, qu'il s'agisse d'activités sportives ou nautiques, aux spectacles, aux initiatives culturelles, aux rassemblements ou à des cafés ou des restaurants. Les commentaires portent sur les sujets suivants :

- Il faut permettre certaines formes d'aménagement à faible impact pour attirer les visiteurs et les résidents.
- Il faut offrir plus de commodités (toilettes, location de kayaks ou de canots, cafés, bancs, œuvres d'art, etc.).
- Il faut faciliter l'accès par différents types de personnes (enfants, aînés ou gens à la mobilité restreinte).
- Il faut intensifier le transport en commun et augmenter le nombre de passages pour piétons et de belvédères ainsi que la fréquence de parcs de stationnement et d'aires de repos.

Transport régional

On a souvent abordé les promenades dans le contexte du réseau de transport régional.

- Plusieurs solutions ont été proposées pour apaiser la circulation domicile-travail sur les promenades :
 - Limiter l'accès des automobiles à certaines heures.
 - Abaisser les limites de vitesse.
 - Instaurer le péage pour l'utilisation des promenades.
 - Favoriser le transport en commun sur les promenades.
 - Réduire le nombre de voies.
- Cependant, de nombreux autres répondants ont réitéré l'importance des promenades comme voies de communication majeures pour traverser la ville, surtout étant donné les projets de construction en cours.
- De l'avis de certains répondants, le concept des promenades comme occasion de « balade du dimanche » sans se presser est démodé et doit être réexaminé.

Autres commentaires

- Il doit y avoir une sensibilisation accrue à la sécurité des piétons.
- Les promenades devraient être laissées telles quelles.
- Les autobus et les véhicules commerciaux devraient être interdits sur les promenades.
- Il faudrait installer des panneaux de signalisation supplémentaires.
- Il faudrait reconnaître les éléments historiques et patrimoniaux des promenades (p. ex., par une signalisation d'interprétation).
- Les sentiers qui longent les promenades devraient être entretenus l'hiver et aménagés avec des pistes de ski de fond.

MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS

- La City Centre Coalition (CCC) indique que la vision conçue pour les promenades représente « une bonne expression claire de la voie que veut suivre la CCN ». Elle aimerait voir l'ajout de cibles et de

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

paramètres de rendement dotés d'échéances précises, afin de mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs de la CCN, en plus de la publication d'un rapport annuel.

- Selon Héritage Ottawa, il serait excellent que certains types de développement procurent un plus grand accès aux promenades et les animent davantage. Ses représentants ne croyaient pas que le transport en commun devrait nuire à l'accès du public et estimaient que la CCN devrait envisager de désigner les promenades lieux historiques nationaux. Héritage Ottawa soutient les stratégies qui « animent les promenades et améliorent l'accès du public de manières qui respectent les promenades pour leurs valeurs patrimoniales et panoramiques ».
- L'Old Ottawa East Community Association a communiqué ses opinions à propos de l'examen de la Politique sur les promenades. À son avis, la promenade du Colonel-By et la promenade de la Reine-Elizabeth sont des routes indispensables pour les résidents ainsi qu'une partie essentielle du paysage vert et bleu de la collectivité. Ses recommandations portent sur les points suivants :
 - des passages sûrs
 - la sécurité des cyclistes et des piétons
 - le soutien de l'aménagement d'une passerelle pour piétons au-dessus du canal entre l'avenue Fifth et la rue Clegg
 - le plan d'aménagement paysager de la promenade du Colonel-By
 - un usage et des aspects visuels améliorés pour le canal (une plus grande accessibilité durant l'été; des bornes kilométriques; plus d'endroits pour manger, boire et se détendre; l'enfouissement des fils électriques; l'interdiction des projections vidéo sur le Centre des congrès d'Ottawa ou de toutes les sortes d'affichage lumineux au parc Lansdowne).
- Underground Solution a expliqué que les promenades ne devraient pas servir à la circulation domicile-travail. Elles devraient être considérées comme des espaces verts urbains accessibles par transport en commun (OC Transpo ou navette), avec des liaisons vers les institutions vers les institutions culturelles et les collectivités locales.

COURRIELS DU PUBLIC

- Il faudrait améliorer davantage la sécurité de la promenade de Rockcliffe, notamment par des passages pour piétons ou une signalisation supplémentaire.
- Dans les promenades de l'ouest et de l'est, on a aussi suggéré d'interdire la circulation automobile qui se dirige vers le centre-ville ou qui le quitte durant les heures de pointe.
- Il faudrait enlever deux voies et les transformer en parcs. Une troisième voie devrait être ajoutée aux voies restantes, avec une signalisation dans les deux sens à l'heure de pointe (comme sur le pont Champlain), ou les deux voies restantes pourraient devenir des voies cyclables séparées.
- Le TLR de l'ouest devrait être entièrement souterrain pour préserver et protéger la promenade. On devrait aménager des installations supplémentaires pour attirer les gens vers le secteur riverain. On a proposé la construction de belvédères, d'installations pour les bateaux, de restaurants et de pavillons de thé et l'amélioration des lieux historiques.
- Certains sentiers situés le long de la rivière devraient être élargis pour favoriser un meilleur accès des piétons aux berges.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- Certaines promenades, comme la promenade Sir-John-A.-Macdonald, devraient être converties en parcs aménagés dans un cadre naturel et directement accessibles, tandis que d'autres sont d'une très grande valeur en tant que routes panoramiques qui donnent accès à des atouts de la capitale.
- La CCN a l'occasion d'améliorer le bassin hydrographique urbain en remettant le ruisseau Pinhey à son état naturel et en l'exposant à la lumière du jour.

RÉPONSE DE LA CCN

On a pris note des commentaires du public. La majorité des commentaires semble accorder une grande importance à la mobilité active, à la réduction de la circulation et aux aspects panoramiques, patrimoniaux et culturels qui sont inhérents aux corridors des promenades. Ces priorités des répondants ressemblent beaucoup, dans leur essence, aux politiques proposées.

La promenade Sir-John-A.-Macdonald et les autres promenades donnent un aperçu essentiel des qualités culturelles, patrimoniales, naturelles, panoramiques, environnementales et récréatives intrinsèques à la capitale. Autrement dit, elles constituent les intermédiaires par lesquels on peut faire connaître l'expérience offerte par la capitale et les impressions qu'elle dégage, et ce, grâce à leurs caractéristiques naturelles, patrimoniales, culturelles, paysagères et panoramiques.

Les politiques proposées représentent un plan ou un cadre de gestion, de promotion, de préservation et de valorisation de l'image et de la fonction des corridors des promenades comme expériences et lieux distinctifs. Elles établissent une typologie des corridors des promenades avec leur potentiel correspondant et diversifié pour ce qui est de l'amélioration de la qualité de vie; leurs qualités intrinsèques; leurs caractéristiques panoramiques, naturelles, historiques, culturelles et récréatives; leurs possibilités d'accueillir des ressources et des installations publiques.

X. Politique sur les promenades : orientations et lignes directrices

Les orientations de la Politique sur les promenades révisée sont incluses dans le Plan des terrains urbains de la capitale. Cependant le document de la politique sur les promenades est un document distinct, complémentaire au Plan. Les promenades occupent en effet une place importante dans l'aménagement de la capitale, des terrains urbains et du cœur de la capitale. Elles témoignent des différentes étapes de la planification de la capitale, depuis les travaux de la Commission d'embellissement de 1899.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Les participants aux ateliers ont classé les orientations et les lignes directrices de la Politique sur les promenades en choisissant un chiffre de 1 (la plus importante) à 14 (la moins importante). Voici la liste établie selon l'ordre d'importance :

1. Favoriser l'accessibilité aux promenades et aux rives adjacentes par des moyens de transport actif et améliorer la sécurité de ces intersections.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

2. Fournir un accès public aux lieux d'intérêt panoramiques, aux institutions nationales et aux installations récréatives.
3. Offrir au public un contact avec la nature.
4. Mettre l'accent sur le rôle de « lieu » et de « destination » des promenades et mettre en évidence leur nature polyvalente.
5. Souligner l'importance des promenades comme une composante distincte qui intègre les routes panoramiques et les espaces verts adjacents et qui met en valeur un caractère particulier de la capitale.
6. Offrir la possibilité d'entrées panoramiques au cœur de la capitale du Canada.
7. Faciliter l'accès du public par l'élaboration de plans de gestion des corridors.
8. Maintenir, protéger et rehausser le caractère distinctif et pittoresque du réseau de promenades de la capitale.
9. Accueillir des événements d'importance pour la capitale ou d'envergure nationale et internationale.
10. Utiliser les promenades comme parcours d'honneur, avec leur fermeture occasionnelle pour des activités spéciales.
11. Aménager les lieux de manière compatible avec le profil et le caractère du site et maintenir un cadre paysager adapté au type de promenade.
12. Limiter les connexions routières avec le réseau des promenades (c.-à-d. les entrées et les sorties des promenades).
13. Préserver la fluidité de l'expérience tout en maintenant une vitesse de circulation calme.
14. Élaborer des plans de plantation adaptés à chaque promenade.

MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS

- Selon Citizens for Safe Cycling, le moment est venu de prioriser le transport durable et actif en accroissant la part modale du vélo dans les corridors. Les représentants de l'organisme sont d'avis que la politique devrait maintenir l'interdiction des véhicules commerciaux, le petit nombre de passages à niveau ou d'intersections et les voies de déplacement existantes destinées aux véhicules à moteur comme une limite maximum. Ils ont demandé l'adaptation aux déplacements domicile-travail par vélo au moyen de diverses mesures, tout en maintenant les caractéristiques des promenades comme lieux destinés aux gens.
- Underground Solution a mis l'accent sur la nécessité d'une signalisation claire et d'une amélioration des activités et des installations de la promenade Sir-John-A.-Macdonald. L'organisme propose notamment des promenades guidées, des sentiers de promenade, des endroits d'intérêt géographique et patrimonial, des coins pour les piqueniques, des sentiers accessibles en fauteuil roulant, des zones ombragées, des lieux de mise à l'eau de kayaks et de canots, des endroits propices à la navigation en eaux rapides, un plus grand nombre de marches et de courses de levée de fonds, des aires de jeu pour les enfants, des parcs à chiens et des restaurants.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

COURRIELS DU PUBLIC

- Les promeneurs de tout âge ont besoin d'un plus grand accès à des lieux spéciaux le long de la rivière des Outaouais, avec des sentiers réservés aux piétons et des intersections plus faciles avec les promenades.

RÉPONSE DE LA CCN

Compte tenu de la rétroaction du public, il semble que la plupart des répondants croient que les politiques devraient surtout insister sur l'importance des promenades comme éléments distincts de la capitale qui mettent en valeur des caractéristiques particulières de celle-ci; fournir un accès public à des zones pittoresques, à des institutions naturelles et à des installations récréatives; favoriser les liens entre les gens et la nature; mettre l'accent sur les promenades à titre d'espaces publics et de destinations ainsi que sur leur polyvalence. L'ébauche de politique tient compte de tous ces éléments.

XI. Politique sur les promenades : catégories et caractéristiques

Les promenades de la CCN se distinguent par leur rapport particulier avec leurs environs et leurs diverses fonctions. Elles diffèrent des routes locales parce qu'en général, on considère qu'elles se situent dans des parcs ou un cadre semblable. En outre, elles se caractérisent par leurs qualités panoramiques et paysagères ou par leur accès à celles-ci. Voici les trois catégories de promenade proposées :

- **Promenades urbaines** : Bien qu'elles soient situées dans un contexte essentiellement urbain, elles assurent l'accès à des espaces verts, à des parcs, à des institutions et à des attractions de la capitale ou les relient entre eux.
- **Promenades naturelles** : Situées principalement dans un décor de parc et de verdure, elles assurent l'accès à des destinations de loisirs, dont des aires de pique-nique, des sentiers, des panoramas et des belvédères.
- **Promenades riveraines** : Elles longent un cours d'eau et en épousent le tracé curviligne.

COMMENTAIRES PROVENANT DES ATELIERS

Lors des ateliers, on a demandé aux participants s'ils croyaient que les catégories proposées (urbaines, naturelles, riveraines) décrivaient bien les promenades et s'il fallait en ajouter d'autres.

- La moitié des participants se sont dits en accord avec les catégories proposées.
- D'autres gens se sont trouvés en désaccord ou n'ont pas exprimé leur opinion.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- Quelques-uns ont dit qu'il était difficile d'attribuer une catégorie à une promenade donnée, étant donné que celle-ci pouvait posséder de nombreuses qualités, être urbaine ou riveraine, selon le tronçon envisagé et son emplacement.
- Certains participants ont suggéré comme catégories supplémentaires la culture, les loisirs ou l'animation.

COMMENTAIRES EN RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Quand on leur a demandé quelles étaient les caractéristiques des promenades les plus importantes pour eux, les répondants aux questionnaires en ligne les ont placées dans l'ordre suivant (de la plus grande à la plus faible importance) :

- Panoramique
- Naturelle
- Récréative
- De mobilité
- Culturelle et patrimoniale (à égalité)
- Archéologique
- Autre

6. Quelles caractéristiques des promenades sont importantes pour vous?

	1	2	3	4	5	6	7	8	Total des réponses
Panoramique	105 (28,1%)	97 (25,9%)	61 (16,3%)	49 (13,1%)	17 (4,5%)	24 (6,4%)	15 (4,0%)	6 (1,6%)	374
Culturelle	5 (1,3%)	28 (7,5%)	40 (10,7%)	69 (18,4%)	108 (28,8%)	69 (18,4%)	39 (10,4%)	17 (4,5%)	375
Récréative	57 (15,2%)	94 (25,1%)	91 (24,3%)	56 (15,0%)	33 (8,8%)	23 (6,1%)	12 (3,2%)	8 (2,1%)	374
Archéologique	4 (1,1%)	9 (2,4%)	16 (4,3%)	29 (7,8%)	48 (12,8%)	103 (27,5%)	126 (33,7%)	39 (10,4%)	374
Patrimoniale	11 (2,9%)	22 (5,9%)	47 (12,5%)	58 (15,5%)	97 (25,9%)	80 (21,3%)	54 (14,4%)	6 (1,6%)	375
Naturelle	92 (24,5%)	68 (18,1%)	76 (20,3%)	57 (15,2%)	33 (8,8%)	24 (6,4%)	12 (3,2%)	13 (3,5%)	375
De mobilité	73 (19,5%)	38 (10,1%)	32 (8,5%)	51 (13,6%)	23 (6,1%)	36 (9,6%)	94 (25,1%)	28 (7,5%)	375
Autre	24 (11,5%)	15 (7,2%)	12 (5,7%)	4 (1,9%)	8 (3,8%)	7 (3,3%)	12 (5,7%)	127 (60,8%)	209

Lorsqu'on leur a demandé quelles « autres » caractéristiques ils suggéreraient, les répondants au questionnaire ont proposé celles-ci :

- une utilisation « transport actif, axé sur le transport en commun », avec un accent sur des mesures d'apaisement de la circulation automobile

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

- une caractéristique « transport » ou « déplacement domicile-travail »
- une caractéristique « environnementale »
- une caractéristique « destination », afin d’animer les promenades davantage
- une caractéristique « communauté »
- une caractéristique « développement »
- une caractéristique « accessibilité », pour s’assurer que les promenades sont reliées entre elles et avec le réseau municipal, et pour tirer parti de leur emplacement riverain.

MÉMOIRES DES GROUPES D'INTÉRÊTS

- La City Centre Coalition est d’avis que la catégorisation des promenades constitue un bon point de départ dans la direction souhaitée. Ses représentants ont suggéré l’inclusion du pont Champlain dans le champ d’application de la politique. Ils ont aussi demandé ce qui suit :
 - des points d’accès plus sûrs pour les piétons et les cyclistes,
 - des mesures d’apaisement de la circulation,
 - des sentiers distincts pour les cyclistes,
 - une modification du tracé de certains tronçons afin de créer de plus grands espaces verts pour les loisirs,
 - l’aménagement de séparations entre les automobiles et les modes de transport actif,
 - un aménagement paysager qui aide à réduire le bruit des pneus,
 - la réfection des sentiers qui longent la promenade Sir-John-A.-Macdonald entre l’avenue Holland et la promenade Island Park,
 - une meilleure signalisation et des travaux de restauration afin d’améliorer les points d’accès le long de la rivière des Outaouais,
 - la restauration de l’ancienne plage de la rivière des Outaouais qui se trouvait à l’ouest du pré Tunney,
 - l’évaluation du potentiel récréatif de l’île Bate.

COURRIELS DU PUBLIC

- Les trois catégories ne veulent à peu près rien dire. Il serait préférable de se concentrer sur les qualités qui caractérisent chaque promenade. On a suggéré que la CCN s’inspire, pour son analyse, de *l’Étude du paysage culturel du couloir de la promenade de l’Outaouais*, que ContentWorks lui a remise en 2006.

RÉPONSE DE LA CCN

L’accent mis par les répondants sur la mobilité active et l’apaisement de la circulation ressemble beaucoup à l’essence de l’ébauche des politiques proposées.

Prochaines étapes

Mettre la dernière main au Plan des terrains urbains de la capitale en intégrant les commentaires formulés dans le présent rapport de consultation : la planification détaillée est en cours.

- Avril 2015 : approbation du Plan des terrains urbains de la capitale par le conseil d'administration
- Automne 2015 : approbation du Plan du parc linéaire Sir-John-A.-Macdonald

Conclusion

Par ce processus de consultation, nous avons obtenu les réactions d'un grand nombre de résidents, d'organismes, de groupes communautaires, d'élus et de Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre. Une majorité de commentaires soutiennent la vision et les orientations proposées dans le plan, ainsi que les orientations établies dans la Politique sur les promenades.

La prochaine version du Plan des terrains urbains de la capitale décrira plus en détail les diverses sections, expliquera les différences entre le domaine de la capitale et le domaine régional, et simplifiera la section consacrée aux affectations du sol. En outre, beaucoup de commentaires plus particuliers seront utiles pour d'autres plans ou initiatives, comme le Plan du parc linéaire Sir-John-A.-Macdonald, l'aménagement des plaines LeBreton et d'autres projets qui seront entrepris dans le cœur urbain dans les années à venir.

La CCN tient à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'assister aux ateliers, de répondre aux sondages et de rencontrer ses représentants, et qui témoignent d'un intérêt envers la capitale. Grâce à votre contribution, nous pouvons être sûrs d'édifier une capitale inspirante pour toute la population canadienne pendant de nombreuses années.

Annexe A : Membres du Comité consultatif public

Liste des organismes invités

Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP)

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada

Sentinelle Outaouais

Agence Bassin Versant des 7

Transport Action Canada

Citizens for Safe Cycling

Action Vélo Outaouais

Walk Ottawa

Héritage Ottawa

Société d'histoire de l'Outaouais

Fédération des associations civiques d'Ottawa

Commission Jeunesse

Youth Ottawa

Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale

Ottawa Chamber of Commerce

Chambre de commerce de Gatineau

Creative City Network of Canada

HUB Ottawa

Conseil des arts d'Ottawa

Conseil régional de la culture de l'Outaouais

Comité consultatif sur les forêts et les espaces verts d'Ottawa

CAFES (Community Association Forum on Environmental Sustainability)

Poets' Pathway

Annexe B : Notes de la réunion du Comité consultatif public du 19 mars 2014

Date et lieu : Le 19 mars 2014, dans la pièce 323 du siège social de la CCN, de 18 h à 19 h 45

Présents :

Héritage Ottawa

Poets' Pathway

Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada

Personnel de la CCN

Résumé des mesures à prendre

Principale mesure à prendre :

1. La rétroaction et les commentaires issus des présentes discussions seront pris en considération et les conclusions seront reflétées dans l'ébauche du Plan des terrains urbains de la capitale.

Objectifs de la réunion

- Examiner le matériel, la vision, le concept de planification, les politiques générales et les grandes affectations du sol du Plan des terrains urbains de la capitale.
- Obtenir les réactions du Comité consultatif public (CCP) sur le contenu.

Résumé des discussions

Les participants s'entendent sur le mode de déroulement et la durée de la réunion. On donne un aperçu de la dernière réunion du CCP, ainsi que des objectifs de celui-ci dans l'avenir. On explique le processus de consultation publique, y compris le questionnaire en ligne, des renseignements sur les ateliers et l'information qui y sera présentée.

La chef, Aménagement et transport, présente un aperçu du Plan des terrains urbains de la capitale, puis de l'examen de la Politique sur les promenades.

Période de questions

Un participant demande s'il y a **plus de secteurs destinés au développement durable** et ce que signifie **vitalité urbaine** sur la carte.

On confirme qu'il y aura des terrains qui contribuent à la vitalité urbaine, par exemple des terrains urbains à l'égard desquels on envisage déjà des aménagements à usage mixte. La vitalité urbaine se définit comme l'aménagement de collectivités à usage mixte accessibles par des liaisons de transport.

Un autre participant demande quels sont les secteurs d'étude spéciale.

Il s'agit des secteurs de Bayview et de Hurdman ainsi que de l'ancienne base aérienne de Rockcliffe.

Un participant demande si l'on propose d'ajouter des panneaux de signalisation accueillant les gens dans la capitale et au site du patrimoine mondial du canal Rideau, peut-être près du Centre des congrès.

Cette proposition n'est pas à l'étude actuellement.

Les participants discutent ensuite de l'importance de la viabilité urbaine régionale et de l'intégration avec les collectivités environnantes.

Ils demandent ce qu'impliquerait la création de collectivités plus intégrées. Ils posent des questions sur des terrains en particulier, comme la base aérienne de Rockcliffe et l'île des Chaudières. Ils demandent aussi pourquoi certains terrains ont été désignés dans la catégorie « Autre », comme le boisé McCarthy.

La base aérienne de Rockcliffe est en train d'être aménagée par la SIC, tandis que, dans d'autres cas, TPSGC est le propriétaire foncier. Nous collaborons avec nos partenaires fédéraux en leur donnant des conseils au besoin. Le Plan des terrains urbains de la capitale encadrera ces discussions.

Un participant demande si tous les plans seront intégrés et s'ils seront tous assujettis aux mêmes principes. Les corridors écologiques sont-ils examinés comme un tout?

Le Plan de la capitale du Canada sera l'énoncé global. Il verra à ce que les corridors écologiques soient reliés et en harmonie avec les écosystèmes régionaux.

Un participant est intéressé de savoir comment le domaine de la capitale et le domaine municipal se croisent d'un point de vue patrimonial. Il dit que nous avons la chance d'avoir un domaine de la capitale. Il ajoute qu'on se tourne vers le gouvernement fédéral pour qu'il donne l'exemple en matière d'excellence en patrimoine et en design architectural, tout en tenant compte des réalités culturelles et économiques.

Ajournement

La réunion du CCP est ajournée.

Annexe C: Publicités

iPolitics



Le Droit et La Revue:



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

**Plan directeur des
terrains urbains de la capitale**

Ce plan établira la manière dont les parcs, espaces verts, sentiers et promenades de la région de la capitale du Canada seront utilisés et gérés dans les années à venir. Il guidera aussi l'utilisation des propriétés fédérales.

Consultation publique

Votre opinion sur le premier plan des terrains urbains fédéraux de la capitale est **importante** pour nous.

Faites-nous part de vos idées.

PARTICIPEZ EN LIGNE :
du 17 mars au 6 avril 2014
ccn-ncc.gc.ca/terrainsurbains
 CommissionDeLaCapitaleNationale
 @CCN_NCC #terrainsurb

PARTICIPEZ EN PERSONNE :

Le mardi 25 mars 2014, de 17 h 30 à 21 h
Musée canadien de l'histoire, Salon du nord et Salon du midi
100, rue Laurier, Gatineau

Le mercredi 26 mars 2014, de 17 h 30 à 21 h
Musée canadien de la guerre, théâtre Barney-Danson
1, place Vimy, Ottawa

Des questions?
info@ncc-ccn.ca • 613-239-5000 • ATS : 613-239-5090

Le *Ottawa Citizen* et *EMC* :



NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Capital Urban Lands Master Plan

This plan will establish the way that parks, green spaces, pathways and parkways in Canada's Capital Region will be used and managed for years to come. It will also provide guidance for the use of federal lands.

**Public
Consultation**

Your ideas about the first plan for the federal urban lands of the Capital are **important** to us.

Share your ideas with us.

PARTICIPATE ONLINE:
March 17 to April 6, 2014
ncc-ccn.gc.ca/urbanlands
 NationalCapitalCommission
 @NCC_CCN #urbanlands

PARTICIPATE IN PERSON:

Tuesday, March 25, 2014, 5:30 pm to 9 pm
Canadian Museum of History, Northern and Southern salons
100 Laurier Street, Gatineau

Wednesday, March 26, 2014, 5:30 pm to 9 pm
Canadian War Museum, Barney Danson Theatre
1 Vimy Place, Ottawa

Questions?
info@ncc-ccn.ca • 613-239-5000 • TTY 613-239-5090

Annexe D: Invitation à la base de données

Having trouble reading this email? [View it on your browser.](#)
 Si vous ne pouvez lire ce courriel, [consultez-le à l'aide de votre navigateur.](#)



Capital Urban Lands Plan

Public Consultation

Take part in the public consultation on the vision, planning concept, general policies and major land designations for this plan. We would also like to hear your ideas about the Parkways Policy, which will guide the future of these trademark features of the Capital.

Online:

March 17 to April 6, 2014
ncc-ccn.gc.ca/urbanlands

Follow the consultation on our [Facebook page](#) or on Twitter [@NCC_CCN #urbanlands](#)

In person:

Tuesday, March 25, 2014

5:30 pm to 9 pm
 Canadian Museum of History, Northern Salon and Southern Salon
 100 Laurier Street, Gatineau

Wednesday, March 26, 2014

5:30 pm to 9 pm
 Canadian War Museum, Barney Danson Theatre
 1 Vimy Place, Ottawa

Agenda

5:30 pm to 6:30 pm
 Open house

6:30 pm to 7 pm
 Presentation

7 pm to 7:20 pm

Plan directeur des terrains urbains de la capitale

Consultation publique

Participez à la consultation publique sur la vision, le concept d'aménagement, les politiques générales et les grandes affectations du sol de ce plan. Nous voulons également recevoir vos idées au sujet de la politique sur les promenades qui guidera l'avenir de ces joyaux de la capitale.

Participez en ligne :

Du 17 mars au 6 avril 2014
ccn-ncc.gc.ca/terrainsurbains

Suivez la consultation sur notre page [Facebook](#) ou sur Twitter [@CCN_NCC #terrainsurb](#)

Participez en personne :

Le mardi 25 mars 2014

De 17 h 30 à 21 h
 Au Musée canadien de l'histoire, Salon du nord et Salon du midi
 100, rue Laurier, Gatineau

Le mercredi 26 mars 2014

De 17 h 30 à 21 h
 Au Musée canadien de la guerre, théâtre Barney-Danson
 1, place Vimy, Ottawa

Ordre du jour

De 17 h 30 à 18 h 30
 Portes ouvertes

De 18 h 30 à 19 h
 Présentation

Questions

7:20 pm to 8:20 pm

Workshop

8:20 pm to 8:50 pm

Plenary session

8:50 pm to 9 pm

Closing remarks

Thank you for your interest in the NCC. If you have comments or questions, please contact Émilie Girard-Ruel, Senior Public Consultations Officer, at 613-239-5678, ext. 5777 (TTY: 613-239-5090) or send an email to info@ncc-ccn.ca.

De 19 h à 19 h 20

Questions

De 19 h 20 à 20 h 20

Atelier

De 20 h 20 à 20 h 50

Séance plénière

De 20 h 50 à 21 h

Mot de la fin

Merci de votre intérêt envers la CCN. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec Émilie Girard-Ruel, agente principale, Consultations publiques, 613-239-5678 poste 5777 (ATS : 613-239-5090) ou par courriel au info@ncc-ccn.ca

Not interested anymore? [Unsubscribe](#).

Si vous ne désirez plus recevoir cette information, [annulez votre abonnement](#).

Annexe E: Invitation aux médias et couverture de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
NCCN-14-03-01-MI

Le 18 mars 2014

Invitation aux médias

Séance d'information technique au sujet de la consultation publique sur le Plan directeur des terrains urbains de la capitale

Région de la capitale du Canada — La Commission de la capitale nationale (CCN) invite les médias à une séance d'information technique sur les prochaines étapes de l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale.

DATE : Le mercredi 19 mars 2014
13 h

LIEU : Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 702 (7^e étage)
Ottawa (Ontario)

SUJETS : 1. Présentation : mise à jour du Plan directeur
2. Dévoilement des détails et des objectifs de la prochaine ronde de consultation publique

Le Plan directeur des terrains urbains de la capitale établira les principales orientations et encadrera l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux à Ottawa, dans le périmètre de la Ceinture de verdure, et dans le secteur urbain de Gatineau, de façon à ce que ces terrains contribuent au dynamisme de la capitale en offrant des expériences uniques aux résidents et aux visiteurs.

Renseignements aux médias :

Mario Tremblay
Relations avec les médias — CCN
613-239-5678, poste 5665 (bureau)
613-859-9596 (cellulaire)
mario.tremblay@ncc-ccn.ca

CFRA News: Have your say on NCC's Capital Urban Lands Plan tonight

Posted on 3/25/2014 1:40:00 PM by Alison Sandor

The National Capital Commission is holding a public consultation at the Museum of History this evening to discuss its Capital Urban Lands Plan.

The plan identifies the NCC's key planning directions and will oversee the activities and uses of federal lands within the Greenbelt and the urban sector in Gatineau.

Those include the parkways and recreational pathways, river banks, natural habitats, the experimental farm, national museums and federal buildings.

The public meeting starts at 5:30 p.m. in the Northern and Southern Salons of the museum.

Categories:Ottawa Region

Opening up Ottawa's parkways to people

BY OTTAWA CITIZEN EDITORIAL, OTTAWA CITIZEN MARCH 25, 2014 1:46 PM



Ottawa's Aviation Parkway. Leslie Schachter/Ottawa Citizen

Photograph by: Leslie Schachter

The National Capital Commission has long been criticized for often putting the cart before the horse in its dealings with Ottawa residents on important planning issues affecting the capital. Time and again the NCC has infuriated residents by making big decisions on land-use planning in the capital, and then presenting what can seem like a *fait accompli* to residents for consultations. Much of the animosity between the NCC and residents comes from this lack of proper consultation, and it is commendable that the federal agency is now doing things differently — or at least trying.

So kudos to the agency for holding public consultations on the future of the national capital region's parkways before any decisions are made. The 120 kilometres of scenic parkways and driveways in both Ottawa and Gatineau are one of the defining characteristics of the capital, and as the commission says, represent values that are important to the city and Canadians at large. Ottawans take the city's relationship to nature seriously. Many already walk, jog and cycle on pathways along

the parkway corridors. But the parkways, built as they were for car traffic, can be sterile and even represent a barrier between the city and its natural features, such as the Ottawa River. The River is always there, part of the city, but it is seldom a destination. Places such as the Canadian Museum of History on the Gatineau side are the few exceptions that actually allow people to enjoy the River year-round. Much of the city's infrastructure seems to be built to get us over the River, past it, around it.

In determining how the parkways evolve over the next 20 years, area residents must have a say. The last of two public consultations will end Wednesday at the Canadian War Museum, but online participation will continue until April 6.

The character of the parkways and driveways has been changing with growing urbanization and expanding suburbs, with the demand for more local access and the inevitable traffic congestion placing a heavy burden on the corridors. The NCC says that increasing pressure to accommodate local transportation needs is putting the integrity of the parkway system at risk. The Airport Parkway for instance, was transferred to the city after it became a veritable commuter route, and controversy surrounds the future of the Sir John A. Macdonald Parkway, with the NCC resisting the city's desire to run its western light rail route along the scenic corridor.

Still, the NCC is not planning anything dramatic such as removing commuter traffic from parkways or even limiting the number of vehicles on them. In fact officials say vehicular traffic will continue — even as they worry about increasing municipal desire to use the parkways as part of the solution to local transportation needs. One option under consideration, to maintain the integrity of the parkways as green corridors, is more closures to vehicular traffic on weekends. This would create more opportunities for people to walk, jog or cycle along the river. As well, the NCC wants to find a way to provide “unimpeded public access” to the waterways and shorelines. It also wants to “animate” the shoreline and will welcome ideas on how to do this allow more people to enjoy water.

Whether the NCC can make any significant difference to the parkways without more fundamental changes is an open question, to say the least. The NCC says it is looking for ideas and the feedback from Ottawa residents will form the basis of proposals for the board. We urge residents to participate and offer some bold ideas on how the parkway system should evolve.

Ottawa Citizen



CBC Ottawa @CBCOttawa · 2 mins

VOTE | Today's most-viewed local story is the NCC's thoughts on how its parkway system is used. Thoughts? cbc.sh/o46pLLS #ottnews

[Hide summary](#)

[Reply](#) [Retweet](#) [Favorite](#) [More](#)

CBC News



NCC wants parkways to be more destination than route

The National Capital Commission says it wants to put the park back in Ottawa's parkways, saying the scenic routes into and through the city should not be treated as just another commuter thoroughfare.

[View on web](#)

9:04 AM - 20 Mar 2014 - Details

Flag media

<http://ottawastart.com/story/22727.php>

Public Consultation on Directions for the Capital Urban Lands Master Plan

News • Posted by OttawaStart on March 19, 2014

The National Capital Commission (NCC) invites the public to take part in a consultation on the development of the first [Capital Urban Lands Plan](#), to be held on March 25 and 26 in Gatineau and Ottawa. The consultation is an opportunity for the public to comment on the general directions being proposed at this stage.

Capital Urban Lands Plan

The purpose of the master plan is to clarify the structure of all lands that are significant to the Capital and to better define their role. It will guide the management of these lands and support the NCC's work and coordination with federal, provincial and municipal partners.

Located in urban areas in Gatineau and within the Greenbelt in Ottawa, federal urban lands include green spaces and corridors along waterways; recreational pathways; scenic parkways; large parks; federal museums and buildings; and places for public gathering, commemoration and celebration, as well as other lands and buildings with no capital roles.

Vision of the Capital Urban Lands Plan

The vision of the master plan is to identify lands considered essential to the symbolism, function, physical structure, and long-term natural and cultural landscape of Canada's Capital. The vision is based on three main directions.

- Contact with nature: green spaces and waterways are important features of the Capital
- Expression and experience: an enhanced and welcoming capital offers a wide range of natural, cultural and historical sites
- A vibrant capital at the forefront of urban planning

During the March 2014 consultation, the public is invited to comment on these main directions. Comments received will be taken into account in developing the master plan.

Relevant documents, an online questionnaire and details about the consultation are posted on our website. You can also follow us on social media.

CBC News – March 20, 2014

NCC wants parkways to be more destination than route

Suburban traffic has congested once scenic routes, federal landowner says

The National Capital Commission wants to revisit the role its parkways play in developing the character of the city. (NCC)

The National Capital Commission says it wants to put the park back in Ottawa's parkways, saying the scenic routes into and through the city should not be treated as just another commuter thoroughfare.

The federal landowner has updated its policy governing those driveways for the first time in thirty years.

The Sir John A. Macdonald Parkway and Queen Elizabeth Drive and other routes in the city and through the Greenbelt have veered from their original purpose as Ottawa has grown.

"Conceived of and designed for uninterrupted, pleasurable driving in park-like settings with scenic views, and hailed as marvels of transportation innovation and design, the early parkway concept is today overshadowed by local municipal demands for supplementary regional transport capacity," the NCC writes in its policy document, unveiled Wednesday.

The NCC said increasing demands to accommodate local transportation on federal lands has put the "future integrity" of the parkways at risk.

NCC wants more activities at park space

The commission wants to focus on giving people more access to shorelines and holding more activities on those lands.

"Cars will continue to be on the parkways but the parkways should not just be seen as a commuter route, and what this policy is doing is putting more emphasis on the corridor rather than only on the paving and on the road," said NCC head of planning and transportation Lucie Bureau.

Fred Gaspar, acting vice-president of capital planning, said the NCC and City of Ottawa staff have been having positive discussions about the updated parkway policy, which he says can align with the city's goals for western light rail.

"We're making it quite clear our goal for the parkway is really to emphasize the park element of the parkways and that's why the need to enable pedestrian and cycling activities is so important," said Gaspar.

The public can also weigh in on the new parkway plans on the NCC's website and [at open houses next week](#).

Radio-Canada, March 20, 2014

La CCN veut revaloriser ses espaces urbains



nationale (archives).

Commission de la capitale

La Commission de la capitale nationale veut encourager les résidents à faire une meilleure utilisation de ses promenades, de ses sentiers récréatifs et de ses espaces verts.

La CCN tiendra d'ailleurs deux journées de consultation, les 25 et 26 mars, dans le cadre de l'élaboration de son nouveau plan directeur des terrains urbains, qui devrait être complété à la fin de l'année 2015.

Ce document est un descendant direct du plan Gréber des années 1950 et il prévoit redonner à certaines promenades de la CCN leur vocation d'antan de routes panoramiques.

La Commission affirme que plusieurs de ses promenades sont aujourd'hui perçues comme de simples routes, alors qu'elles sont pourtant entourées d'espaces verts et qu'elles ont une valeur historique.

« Tous ses espaces verts, quand on les voit d'une façon séparée, ils nous semblent isolés, mais quand on se met à les mettre sur une carte, on se rend compte qu'ils constituent un réseau. C'est assez unique, je dirais, en Amérique du Nord et dans la région de la capitale. Ça forme ce que les gens considèrent comme étant l'un des ses joyaux », explique la responsable de la planification et des transports à la CCN, Lucie Bureau.

Le nouveau plan directeur des terrains urbains prévoit aussi l'organisation d'activités sur les berges de la rivière des Outaouais, afin d'y attirer davantage de visiteurs.

Le Droit, March 20, 2014

La CCN lance une consultation publique

La Commission de la capitale nationale (CCN) a procédé, hier, au lancement de la consultation publique sur le plan directeur des terrains urbains de la capitale.

Situés sur le territoire de Gatineau et à l'intérieur de la Ceinture de verdure à Ottawa, les terrains urbains couvrent une superficie d'environ 40 kilomètres carrés, soit le dixième de la superficie des terrains fédéraux dans la région. Ils sont situés à l'extérieur de ce qui est connu comme le coeur de la capitale formé de terrains totalisant 4 kilomètres carrés.

La consultation lancée hier vise également la politique sur les promenades situées dans la région.

Deux séances publiques, le 25 mars à Gatineau et le 26 mars à Ottawa, permettront aux citoyens de commenter les orientations générales proposées. La population peut également faire ses commentaires par le biais du site Web de la CCN.

L'objectif premier est de mettre sur papier une politique pour ces terrains, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. «Il doit permettre aux autorités de guider la manière dont les parcs, les espaces verts, les sentiers et les promenades de la région de la capitale du Canada seront utilisés et gérés pour les années à venir. Ce Plan encadrera aussi l'utilisation et les aménagements des propriétés fédérales», explique Lucie Boileau, responsable de la planification à la CCN.

Les orientations proposées visent à mettre en valeur le contact avec la nature dans les espaces verts et les cours d'eau, l'embellissement et l'accueil afin d'offrir un éventail de lieux naturels, culturels et historiques agréables.

Enfin, il doit permettre de développer une capitale à la fine pointe de la planification urbaine. A la suite de cette consultation, le travail de planification se poursuivra et le plan devrait être déposé en 2015.

La première soirée de consultation aura lieu le 25 mars au Musée canadien de l'histoire, à Gatineau, puis le 26 mars au Musée canadien de la guerre, à Ottawa. Les deux rencontres débutent à 17h30 et se terminent à 21h.